

FRÉJUS • DUNKERQUE • METZ • QUIBERON • SAINT-JEAN-DE-MONTS

GRAND PRIX  
**TRIATHLO**

PRESENTATION DE COURSE  
METZ – 02 & 03 JUILLET 2022



LEPAPE  
AU CŒUR DE VOTRE SPORT



AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT



MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES  
L'Etat, l'Agglo, la Région

# COMITÉ D'ORGANISATION & REPRÉSENTATION FÉDÉRALE

## COMITÉ D'ORGANISATION

Président de la structure

Directeurs de course

## METZ TRIATHLON

CAVANI BRUNO

ROUYER JORDAN

## REPRÉSENTATION FÉDÉRALE

Représentants du Bureau Exécutif

GOSSE Cédric  
SERRANO Didier

- *Président*
- *Secrétaire Général*

Chef de Projet

BORDELOT Pierre

Officiels Nationaux

GODEL Pascal  
LOURS Grégory  
GOMEZ Didier  
MARGUIN Hervé

- *Délégué Technique Référent*
- *Délégué Technique Adjoint*
- *Arbitre de course DI/D2 Femmes*
- *Arbitre de course DI/D2 Hommes*
- [dgomez@fftri.com](mailto:dgomez@fftri.com)
- [hmargin@fftri.com](mailto:hmargin@fftri.com)

Communication

RENAULT Nelly  
DECHARRIERE Alison  
COUDREY Juliette

- *Directrice du service Communication & Marketing*
- *Chargée de Communication*
- *Chargée des partenariats*

Chronométreur

PROLIVESPORT

- Résultats et Live : <https://www.prolivesport.fr/evenement/calendrier/>

Animateurs

DALLERY Christophe  
DE CHATEAUFORT François-Xavier

# RAPPEL CADRE RÉGLEMENTAIRE

**Les épreuves nationales sont régies par la réglementation sportive internationale (World Triathlon) amendée par la Fédération Française de Triathlon, ainsi que la réglementation sportive.**

**Pour les épreuves nationales, la réglementation des épreuves nationales prévaut sur la réglementation sportive.**

**Ces règles ont pour objectifs :**

- **Créer un climat de sportivité, d'équité et de fair-play,**
- **Garantir sécurité et protection,**
- **Pénaliser les athlètes qui ne respectent pas les règles.**



**Lien vers la réglementation des épreuves nationales 2022**

<https://drive.google.com/file/d/14VFX38ImzPzD3B0mixerUYIuEqtf5ae3/view>

**Retrait des dossards :**  
**Jardin de l'Esplanade de Metz**  
**Samedi 02 juillet**  
**14h30 à 16h00**

**Soirée Partenaires:**  
**Esplanade de Metz**  
**Clubs DI**  
**samedi 02 juillet à 21h00**

**Entrainement libre natation**

	Heure limite de modification de la composition de l'équipe	Ouverture Aire Transition	Fermeture Aire Transition	Aire d'appel	Départ	Protocole	Format Distances
<b>SAMEDI 02 JUILLET 2022</b>							
<b>DI FEMMES</b>	<b>16h00</b>	<b>17h00</b>	<b>17h45</b>	<b>17h50</b>	<b>18h05</b>	<b>19h15</b>	<b>Relais 2-1-2 250 m - 6 km - 1,5 km</b>
<b>DI HOMMES</b>	<b>18h10</b>	<b>17h00 19h10</b>	<b>17h45 19h45</b>	<b>19h50</b>	<b>20h00</b>	<b>21h15</b>	<b>Relais 2-1-2 250 m - 6 km - 1,5 km</b>

### Dépôt obligatoire des vélos

	<b>DIMANCHE 03 JUILLET 2022</b>						
<b>D2 FEMMES</b>	<b>07h00</b>	<b>08h00</b>	<b>08h40</b>	<b>08h45</b>	<b>09h00</b>	<b>10h15</b>	<b>S 750 m - 20 km - 5 km</b>
<b>D2 HOMMES</b>	<b>09h00</b>	<b>10h15</b>	<b>10h40</b>	<b>10h45</b>	<b>11h00</b>	<b>12h15</b>	<b>S 750 m - 20 km - 5 km</b>



**IMPORTANT**

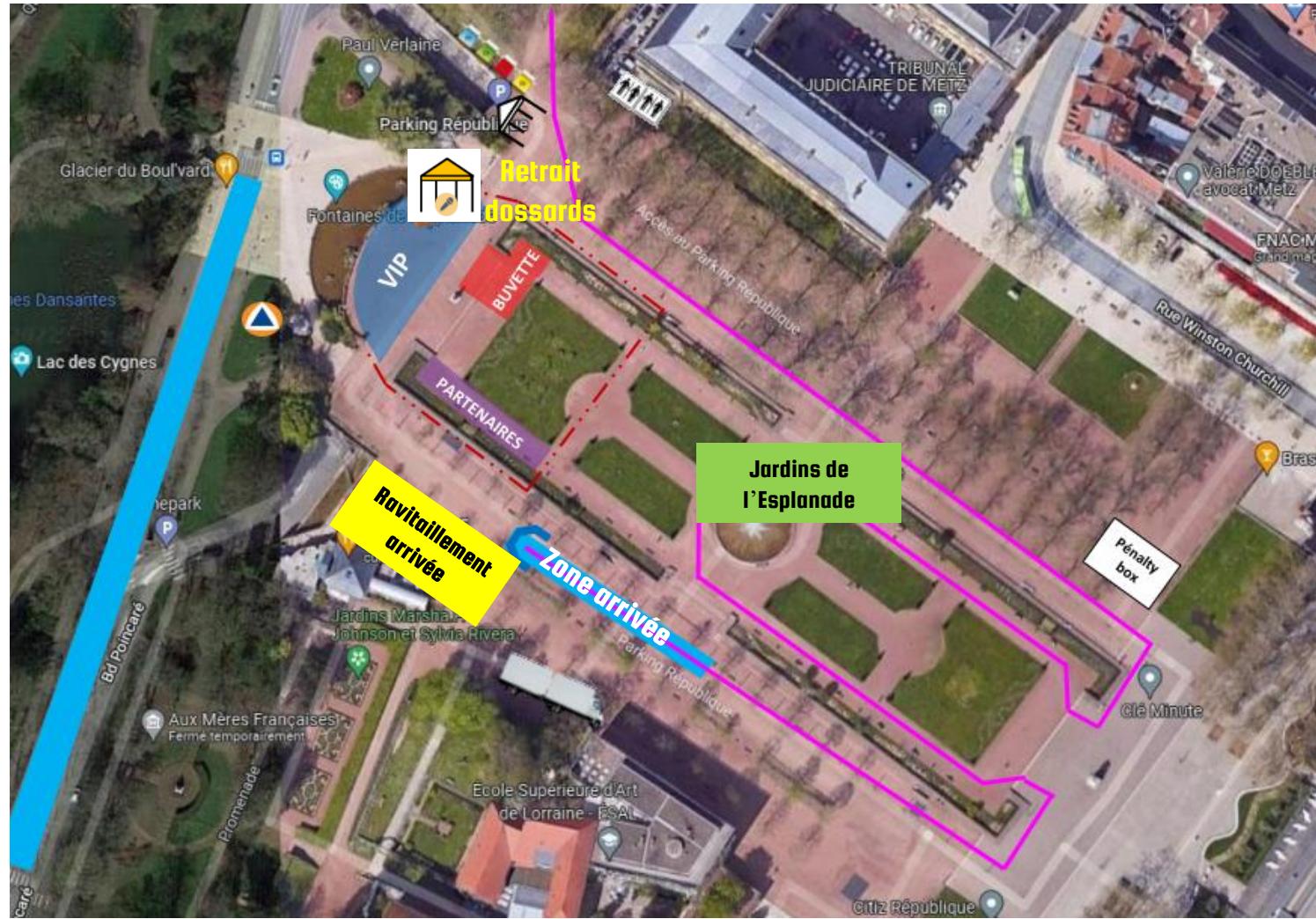


**Le parcours vélo emprunte un parcours entièrement urbain (voir plan ci-après).**

**La reconnaissance dans le flux de voitures est sous l'entièrre responsabilité des clubs.**

**Privilégier le samedi 16h30 – 17h15 pour la Division 1 (circuit fermé à la circulation).**

**Pour la Division 2, le parcours ne sera pas fermé à la circulation. Reconnaissance interdite lors des courses de Division 1.**



# RETRAIT DES DOSSARDS

## RAPPEL REGLEMENTAIRE

**La présentation de la licence fédérale des athlètes n'est pas requise lors de l'émargement. Néanmoins, elle doit pouvoir être présentée en cas de requête.**

**Les dossards d'une équipe peuvent être retirés par un membre du club sur présentation de sa licence fédérale ou par un autre club sous réserve d'une procuration (papier ou dématérialisé).**

### IMPORTANT

**En cas de changement, toute modification de la composition devra se faire au plus tard, l'heure avant l'ouverture de l'AT, auprès de l'Arbitre de Course (contact par mail possible).**

**Chaque responsable d'équipe (coach ou athlète) appose son nom et émarge la composition de l'équipe. Les identifications des coach (2 maximum par équipe) sont remises après émargement. Ces derniers devront revêtir une tenue de club durant toute l'épreuve.**

**En cas de non respect des horaires prévus sur cette présentation technique, les équipes s'exposent à :**

- **1er retard : Appel de l'équipe en dernière position lors de la procédure de départ**
- **2ème retard : Appel de l'équipe en dernière position + 5 points de pénalité**
- **3ème retard : Appel de l'équipe en dernière position +10 points de pénalité**

**Ces sanctions sont cumulatives sur l'ensemble des étapes de la saison.**

**Si plusieurs équipes sont pénalisées, elles seront appelées dans l'ordre de constatation de la faute commise.**

FRÉJUS • DUNKERQUE • METZ • QUIBERON • SAINT-JEAN-DE-MONTS

GRAND PRIX  
**TRIATHLO**

COURSES DIVISION I



LEPAPE  
AU CŒUR DE VOTRE SPORT



AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT



MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES  
*L'objectif : l'égalité*  
Égalité  
Participer

HOMMES	NUMÉROTATION	FEMMES
POISSY TRIATHLON	1 à 5	POISSY TRIATHLON
TRIATHLON CLUB DE LIEVIN	6 à 10	METZ TRIATHLON
LES SABLES VENDEE TRIATHLON	11 à 15	ISSY TRIATHLON
SAINTE-JEAN-DE-MONTS VENDEE TRIATHLON	16 à 20	TRIATHLON CLUB DE LIEVIN
METZ TRIATHLON	21 à 25	VALS DU DAUPHINÉ OLYMPIC
MONTLUÇON TRIATHLON	26 à 30	TRI VAL DE GRAY
TRIATHLON TOULOUSE METROPOLE	31 à 35	T.C.G. 79 PARTHENAY
MONTPELLIER TRIATHLON	36 à 40	TRIATHLON CLUB CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE 36
SAINTE GENEVIEVE TRIATHLON	41 à 45	GROUPE TRIATHLON VESOUL HAUTE-SAÔNE
TRIA TH'L'AIX	46 à 50	TRI SAINT AMAND DUN 18
VALENCE TRIATHLON	51 à 55	LES TRITONS MELDOIS
VITROLLES TRIATHLON	56 à 60	STADE POITEVIN TRIATHLON
CHAMBERY TRIATHLON	61 à 65	LA ROCHELLE TRIATHLON
EVREUX AC TRIATHLON	66 à 70	TRIATHLON TOULOUSE METROPOLE
TRI VAL DE GRAY	71 à 75	BRIVE LIMOUSIN TRIATHLON
VERSAILLES TRIATHLON	76 à 80	MONTPELLIER TRIATHLON
M.S.A. TRIATHLON	81 à 85	VALENCE TRIATHLON
VALS DU DAUPHINÉ OLYMPIC	86 à 90	SAINTE-AVERTIN SPORTS TRIATHLON 37
ISSY TRIATHLON	91 à 95	-
ATHLÈTES SUPPLÉMENTAIRES	95+	ATHLÈTES SUPPLÉMENTAIRES

# CLASSEMENT GENERAL PROVISIOIRE DIVISION I - FEMMES

RANG	CLUB	FREJUS	DUNKERQUE	METZ	QUIBERON	ST JEAN-DE-MONTS	TOTAL
1	POISSY TRIATHLON	22 pts	20 pts				42 pts
2	METZ TRIATHLON	20 pts	18 pts				38 pts
3	TRI VAL DE GRAY	13 pts	22 pts				35 pts
4	STADE POITEVIN TRIATHLON	14 pts	16 pts				30 pts
5	LES TRITONS MELDOIS	18 pts	8 pts				26 pts
6	ISSY TRIATHLON	15 pts	11 pts				26 pts
7	BRIVE LIMOUSIN TRIATHLON	12 pts	14 pts				26 pts
8	TRIATHLON CLUB LIEVIN	10 pts	15 pts				25 pts
9	GROUPE TRIATHLON VESOUL HAUTE-SAÔNE	11 pts	13 pts				24 pts
10	T.C.G. 79 PARTHENAY	16 pts	7 pts				23 pts
11	TRIATHLON TOULOUSE METROPOLE	9 pts	10 pts				19 pts
12	SAINTE-AVERTIN SPORTS TRIATHLON 37	5 pts	12 pts				17 pts
13	LA ROCHELLE TRIATHLON	6 pts	9 pts				15 pts
14	MONTPELLIER TRIATHLON	7 pts	5 pts				12 pts
15	VALS DU DAUPHINE OLYMPIC	8 pts	3 pts				11 pts
16	VALENCE TRIATHLON	3 pts	6 pts				9 pts
17	TRIATHLON CLUB CHATEAUROUX METROPOLE 36	4 pts	4 pts				8 pts
18	TRI SAINT ARMAND DUN 18	2 pts	0 pts				2 pts

# CLASSEMENT GENERAL PROVISIOIRE DIVISION I - HOMMES

RANG	CLUB	FREJUS	DUNKERQUE	METZ	QUIBERON	ST JEAN-DE-MONTS	TOTAL
1	POISSY TRIATHLON	23 pts	19 pts				42 pts
2	METZ TRIATHLON	21 pts	21 pts				42 pts
3	TRIATHLON CLUB LIEVIN	12 pts	23 pts				35 pts
4	LES SABLES VENDEE TRIATHLON	19 pts	16 pts				35 pts
5	TRIATHLON RIX	16 pts	13 pts				29 pts
6	MONTPELLIER TRIATHLON	15 pts	14 pts				29 pts
7	TRIATHLON TOULOUSE METROPOLE	11 pts	17 pts				28 pts
8	MONTLUCON TRIATHLON	14 pts	9 pts				23 pts
9	SAINTE GENEVIEVE TRIATHLON	7 pts	15 pts				22 pts
10	M.S.A. TRIATHLON	9 pts	12 pts				21 pts
11	TRI VAL DE GRAY	10 pts	11 pts				21 pts
12	VALENCE TRIATHLON	13 pts	7 pts				20 pts
13	SAINTE-JEAN-DE-MONTS VENDEE TRIATHLON	17 pts	1 pts				18 pts
14	VERSAILLES TRIATHLON	6 pts	10 pts				16 pts
15	ISSY TRIATHLON	8 pts	4 pts				12 pts
16	VITROLLES TRIATHLON	2 pts	8 pts				10 pts
17	EVREUX AC TRIATHLON	4 pts	6 pts				10 pts
18	VALS DU DAUPHINE OLYMPIC	3 pts	5 pts				8 pts
19	CHAMBERY TRIATHLON	5 pts	3 pts				8 pts

**CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

Sont concernées les équipes masculines et féminines engagées sur le Grand Prix F.F.TRI., Championnat de France des Clubs de Triathlon de la saison en cours.

L'épreuve se court sur une distance assimilée XS (soit 250 m de natation, 6 km de cyclisme et 1,5 km de course à pied), effectuée à trois reprises.

Chaque équipe est composée de 3 à 5 athlètes, dont obligatoirement l'athlète de nationalité française. Pour les équipes composées de moins de 5 athlètes, un même athlète peut effectuer un maximum de 2 relais.

**Aucun athlète supplémentaire de moins de 23 ans ne peut être engagé sur cette épreuve.**

**DÉROULEMENT DE LA COURSE :**

La course sera composée de 3 phases de relais, dans lesquelles chaque relais fait un triathlon. Le premier relais sera composé de deux athlètes, le second relais sera composé d'un athlète et le troisième sera composé de deux athlètes.

Les 2 premiers relayeurs de chaque équipe partent ensemble pour enchaîner les 3 épreuves et transmettre le relais après la course à pied à leur équipier.

Ce dernier effectue à son tour les 3 épreuves avant de passer le relais aux 2 derniers relayeurs de l'équipe qui doivent effectuer **l'intégralité de la course ensemble (hors abandon d'un des deux athlètes)** et dont **1 seul des 2 athlètes franchit la ligne d'arrivée** et détermine ainsi le classement final. Le 2<sup>ème</sup> athlète du dernier relais devant obligatoirement s'arrêter dans la zone prévue à cet effet (identifiée dans le document de présentation).

**Les athlètes du 3<sup>ème</sup> relais doivent impérativement passer ensemble (écart inférieur à 5 mètres) à la Zone de Contrôle dont la situation sera précisée sur la présentation de course.**

La composition de l'ordre des relais de l'équipe (nom et prénom des athlètes) sera communiquée par le coach de l'équipe à l'Arbitre de course **1 heure avant l'ouverture de l'Aire de Transition** à l'entrée de celle-ci.

Les coachs devront signaler les abandons éventuels à l'Arbitre de course avant la fin de chaque relais.

**La notion de ratrépé-éliminé ne s'applique pas à ce format de course**

**PASSAGE DE RELAIS :**

**Le relais s'effectue par contact d'une main sur une partie du corps du relayeur ou d'un des 2 relayeurs suivants. Lors du 1<sup>er</sup> relais, c'est le second des 2 relayeurs qui effectue le relais à l'athlète du 2<sup>ème</sup> relais.**

**En plus des fautes répertoriées dans le tableau de la Réglementation Sportive, le non-respect du passage de relais (contact non-effectué ou zone non-respectée), ainsi que les fautes commises dans la Transition 1 et la Transition 2, entraîneront une pénalité de 5 secondes/faute dans la Penalty Box à effectuer par le relayeur qui franchira la ligne d'arrivée parmi les 2 derniers relayeurs (celui-ci effectuant la ou les pénalités reçues par l'équipe avant de franchir la ligne d'arrivée) : 1 pénalité = 5 secondes.**

**ASSISTANCE :**

**Aucune assistance n'est autorisée en dehors de la zone de Pit Stop, identifiée dans la présentation de course.**

**CLASSEMENTS :**

**Le classement de l'équipe est défini par le relayeur qui franchit la ligne d'arrivée.**

**Pour cette étape, il ne sera prévu de classement scratch, ni de classement « meilleur U23 ».**

**Concernant le classement du challenge cyclisme by Ekoï, les 3 meilleurs temps de l'équipe obtenus lors de la partie cyclisme seront additionnés. Le club ayant le plus faible temps sera déclaré vainqueur du challenge.**

**1<sup>er</sup> RELAIS :**

**En cas d'abandon (ou de disqualification) de l'un des 2 athlètes sur une des épreuves de son relais (natation, cyclisme ou course à pied) :**

- ✓ Le relayeur restant respectera un **Stop & Go de 30 secondes dans la Zone de relais** avant le passage de relais.

**En cas d'abandon (ou de disqualification) des 2 athlètes sur une des épreuves de leur relais (natation, cyclisme ou course à pied) : mise hors-course de l'équipe.**

**2<sup>ème</sup> RELAIS :**

**En cas d'abandon (ou de disqualification) de l'athlète sur une des épreuves de son relais (natation, cyclisme ou course à pied) : mise hors-course de l'équipe.**

**3<sup>ème</sup> RELAIS :**

**En cas d'abandon (ou de disqualification) de l'un des 2 athlètes sur une des épreuves de son relais (natation, cyclisme ) ou de non-respect de l'obligation d'être groupé à la Zone de contrôle (les 2 relayeurs du 3<sup>ème</sup> relais ensemble) :**

- ✓ Le relayeur restant respectera un **Stop & Go de 30 secondes à la Penalty Box** en plus des éventuelles autres pénalités reçues par les autres équipiers.

**En cas d'abandon (ou de disqualification) des 2 athlètes sur une des épreuves de leur relais (natation, cyclisme ou course à pied) : L'équipe est classée en dernière position sur l'étape.**

**Dans le cas où plusieurs équipes abandonnent ou sont disqualifiées, celles-ci marqueront -2pts par rapport à la dernière équipe classée de l'étape.**

**Dans le cas des équipes incomplètes (3 et 4 athlètes), le dernier relayeur respectera un **Stop & Go de 1 minute, par athlète manquant, à la Penalty Box** en plus des éventuelles autres pénalités reçues par les autres équipiers.**

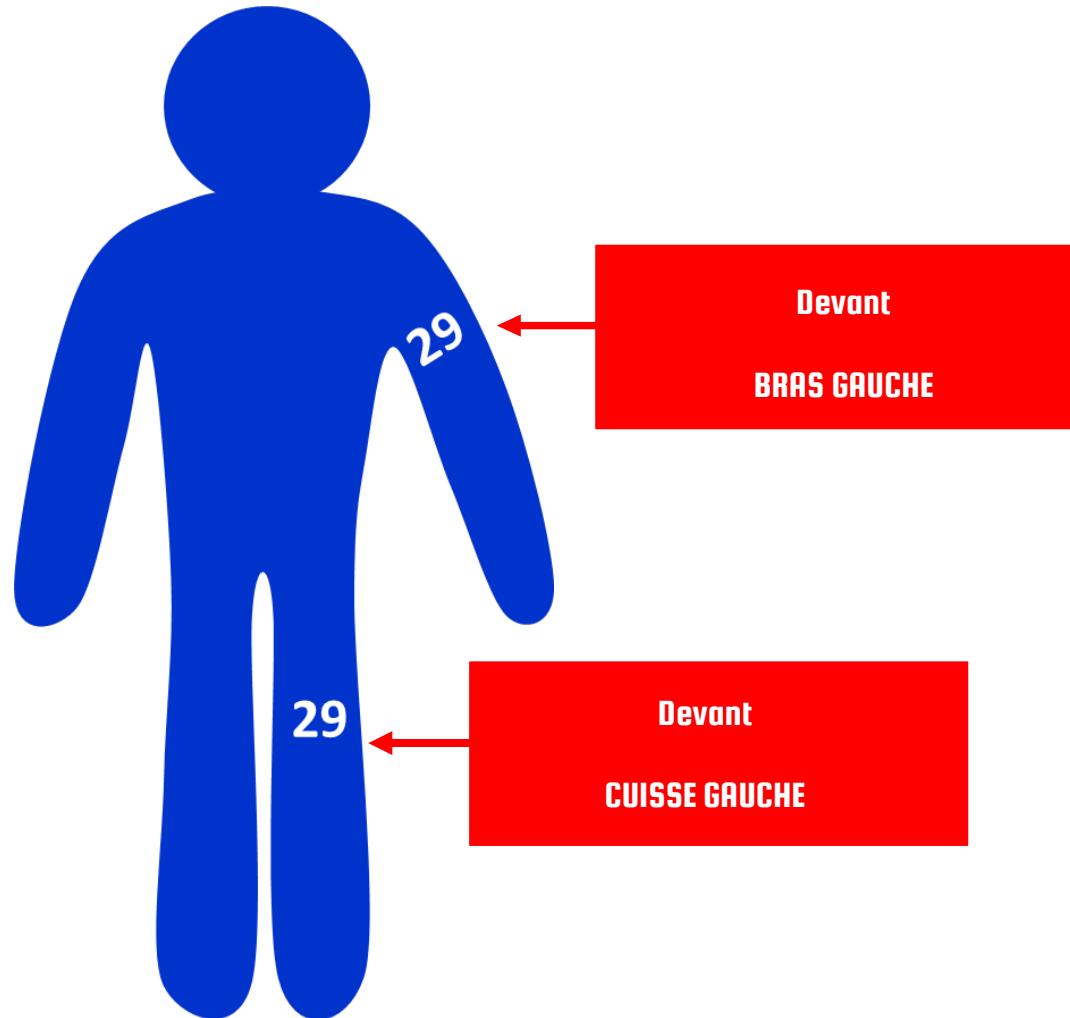
**Les autres règles inscrites à la Réglementation Sportive et à la Réglementation des Épreuves Nationales en vigueur restent applicables.**

# ACCÈS A L'aire de transition

## POSITIONNEMENT DES TATOUAGES

ATTENTION :  
ne pas confondre les numéros  
6 et 9

Les marquages devront être **parfaiteme**  
nt identifiables de face et à l'horizontal.



# ACCÈS A L'aire de transition

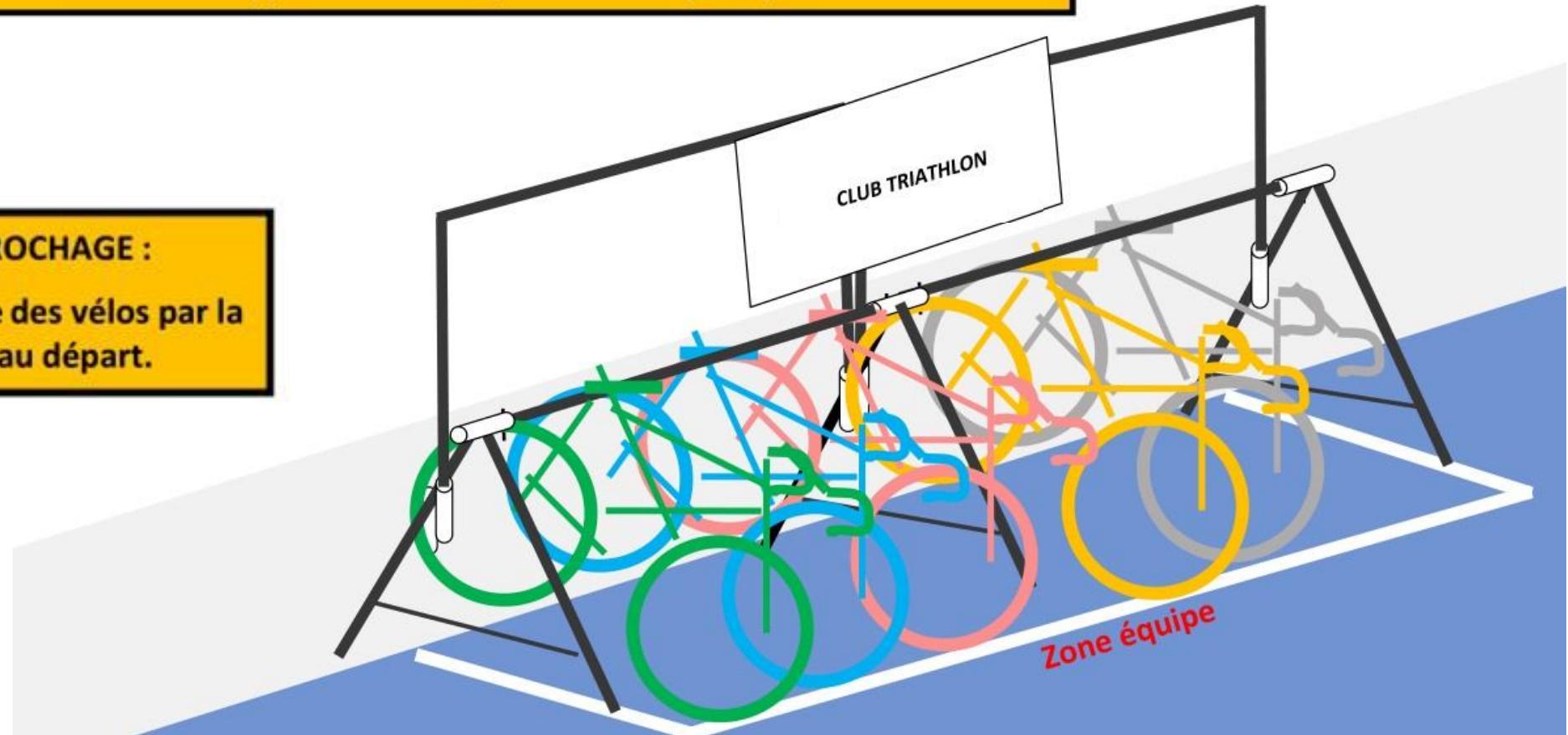
## PLACEMENT DU MATERIEL

L'emplacement des équipes est identifié par des panneaux clubs.

Les athlètes supplémentaires occuperont un box spécifique.

### ACCROCHAGE :

Accrochage des vélos par la selle au départ.



- **L'ensemble des athlètes de l'équipe doivent revêtir une tenue identique de compétition aux couleurs et au nom du club.**
  - **L'accès à l'emplacement de club ne pourra se faire que si l'équipe est complète.**
- **La zone de chaque équipe est matérialisée:**
  - **Seules les affaires de course sont autorisées à l'emplacement de l'équipe.**
- **Tout positionnement de matériel hors de cette zone ou empiétant à l'extérieur sera sanctionné d'une pénalité de temps.**

#### VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ DES PROLONGATEURS

- **Tout athlète pénétrant dans l'aire de transition doit être en conformité.**
- **Les officiels assureront une permanence pour le contrôle facultatif préalable des prolongateurs et tenues de course.**
- **En cas de non-conformité, 2 points de pénalité par vélo. Ces points de pénalité seront ajoutés au total de l'équipe.**



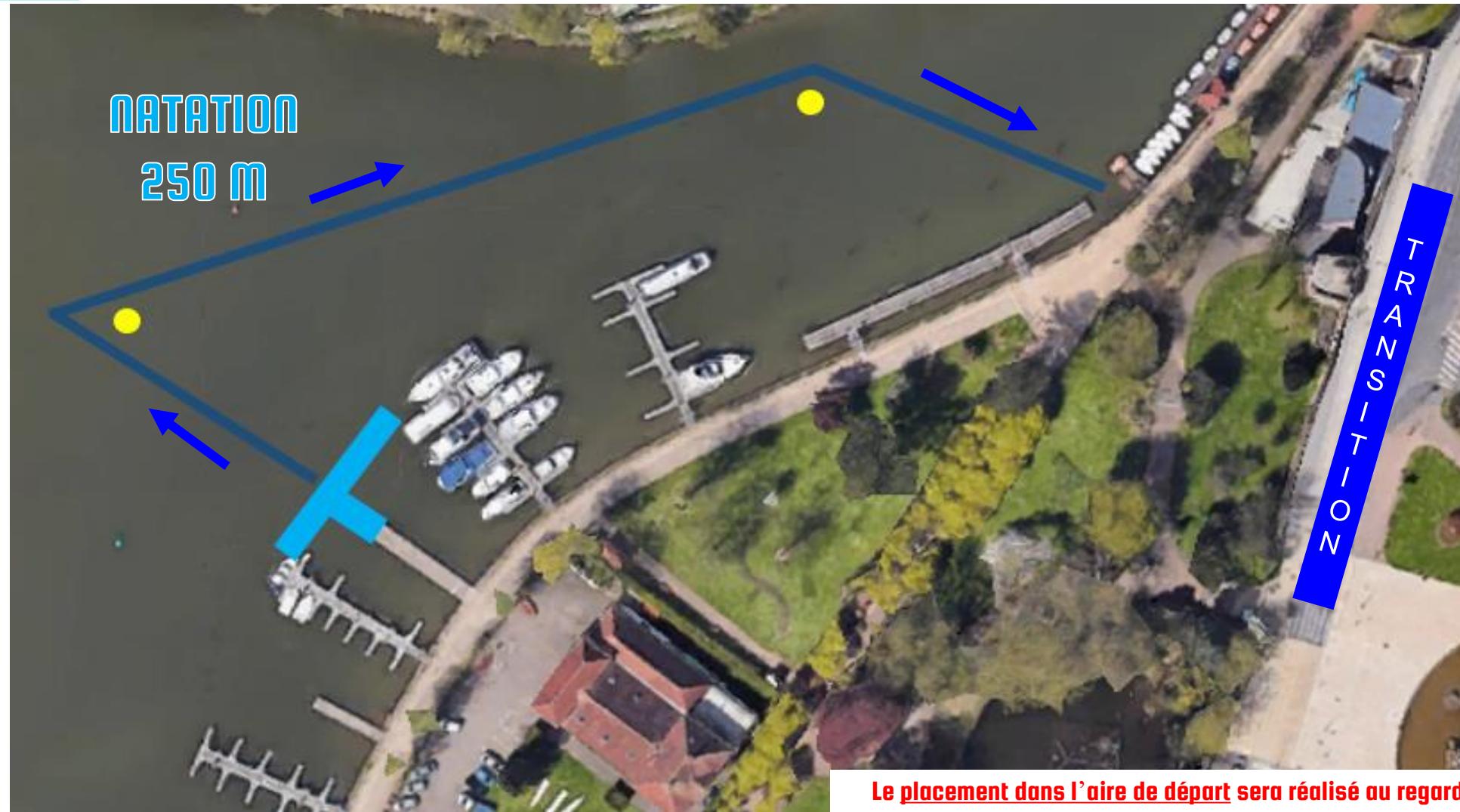
# PROCEDURE DE DEPART

## ZONE D'APPEL

ZONE DE DEPART

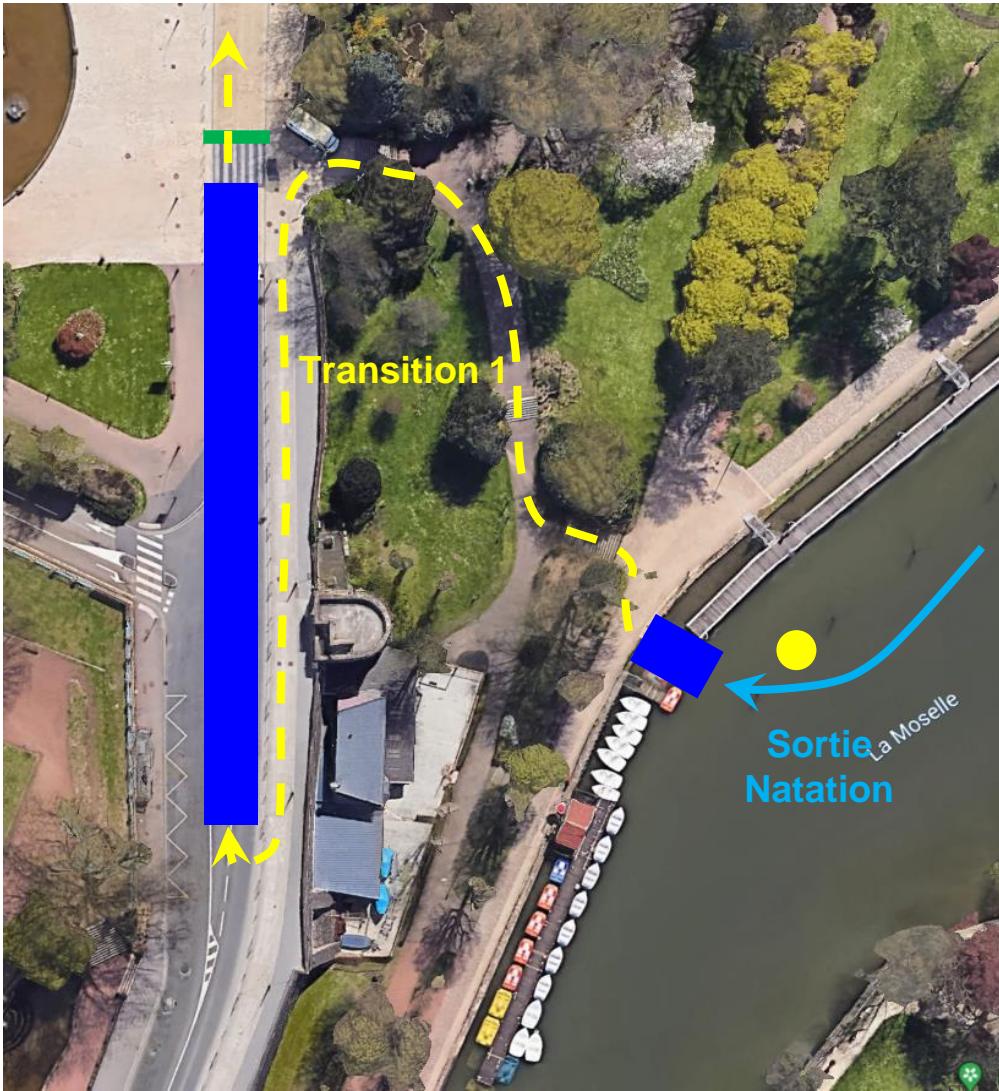
Fin du  
positionnement des  
équipes à H-5mn

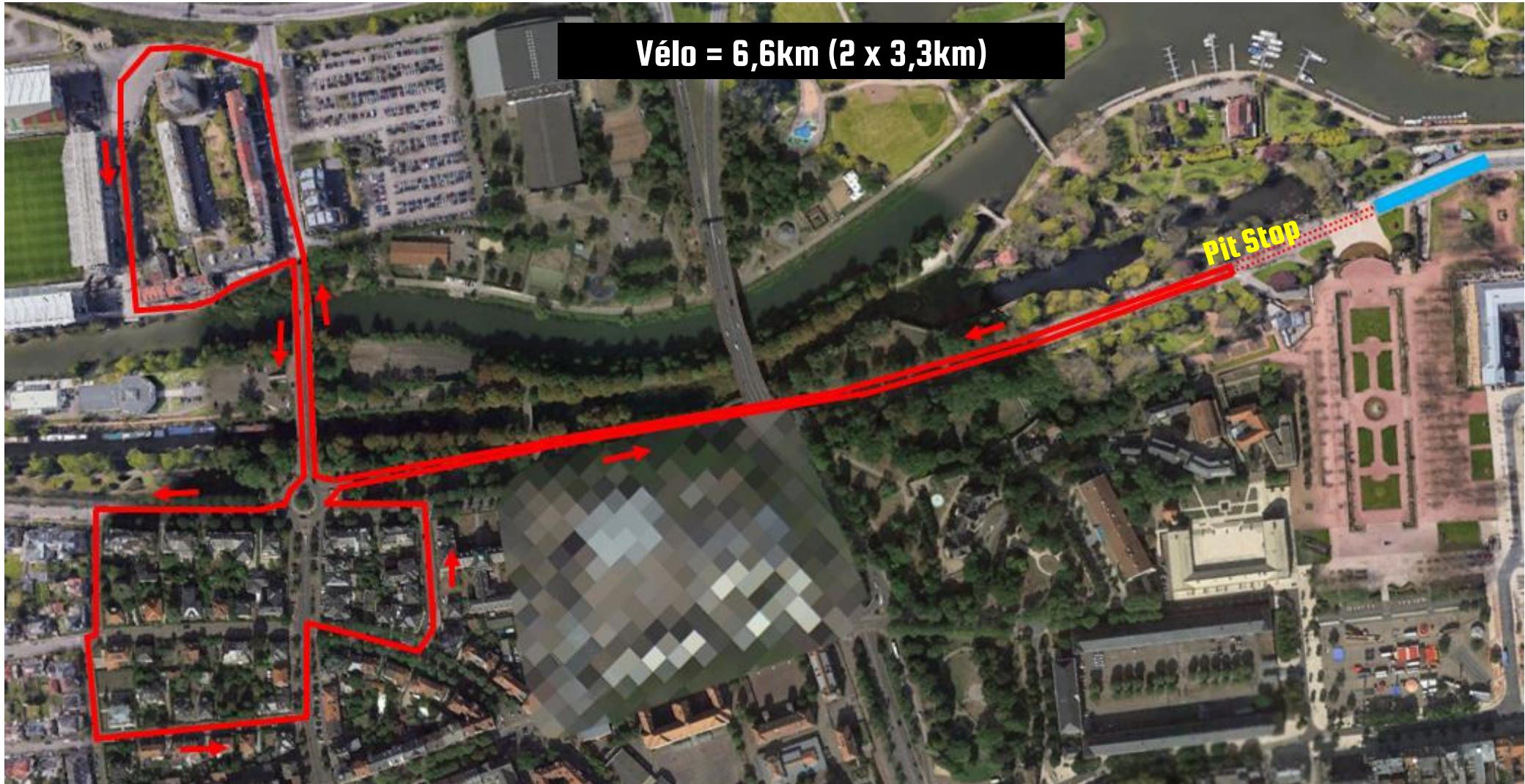




**Le placement dans l'aire de départ sera réalisé au regard du classement général provisoire.**

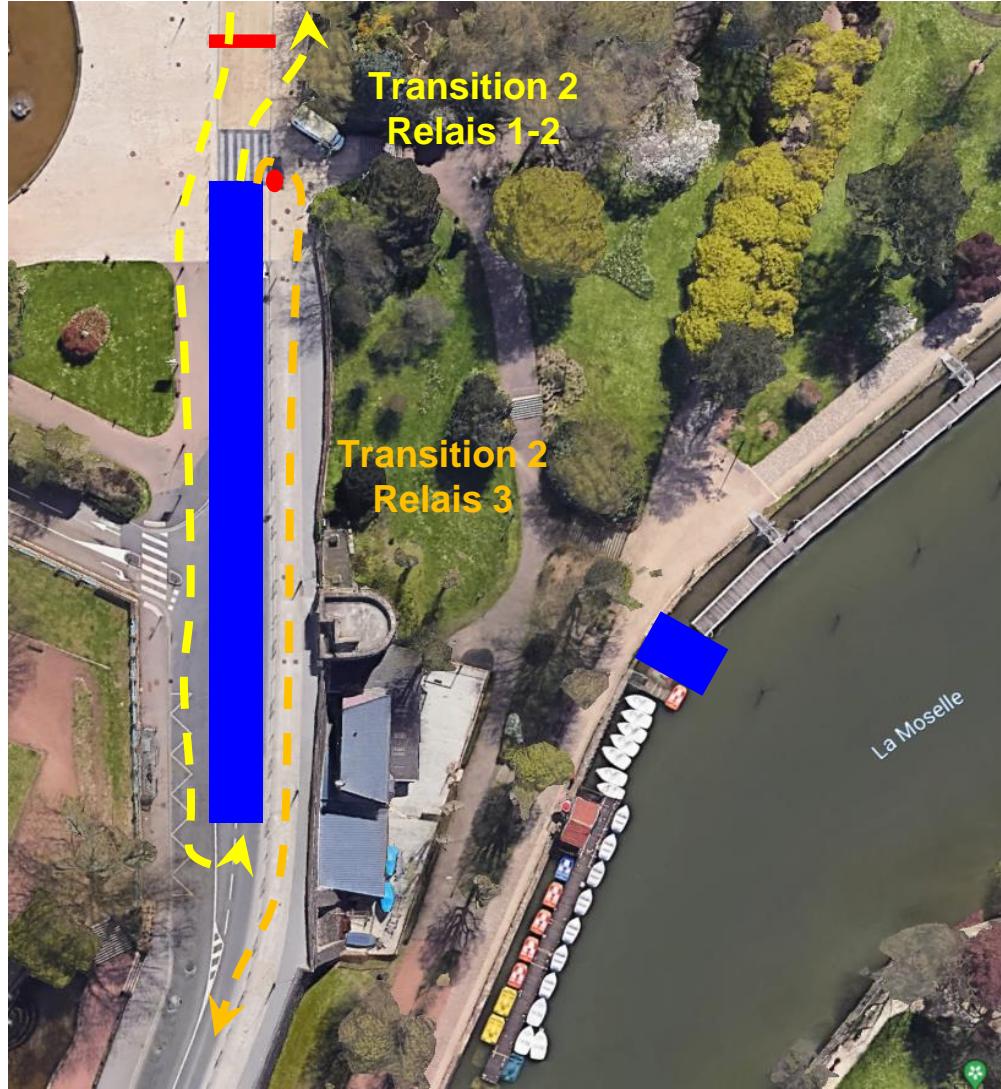
TRANSITION I  
NATATION > CYCLISME





# TRANSITION 2

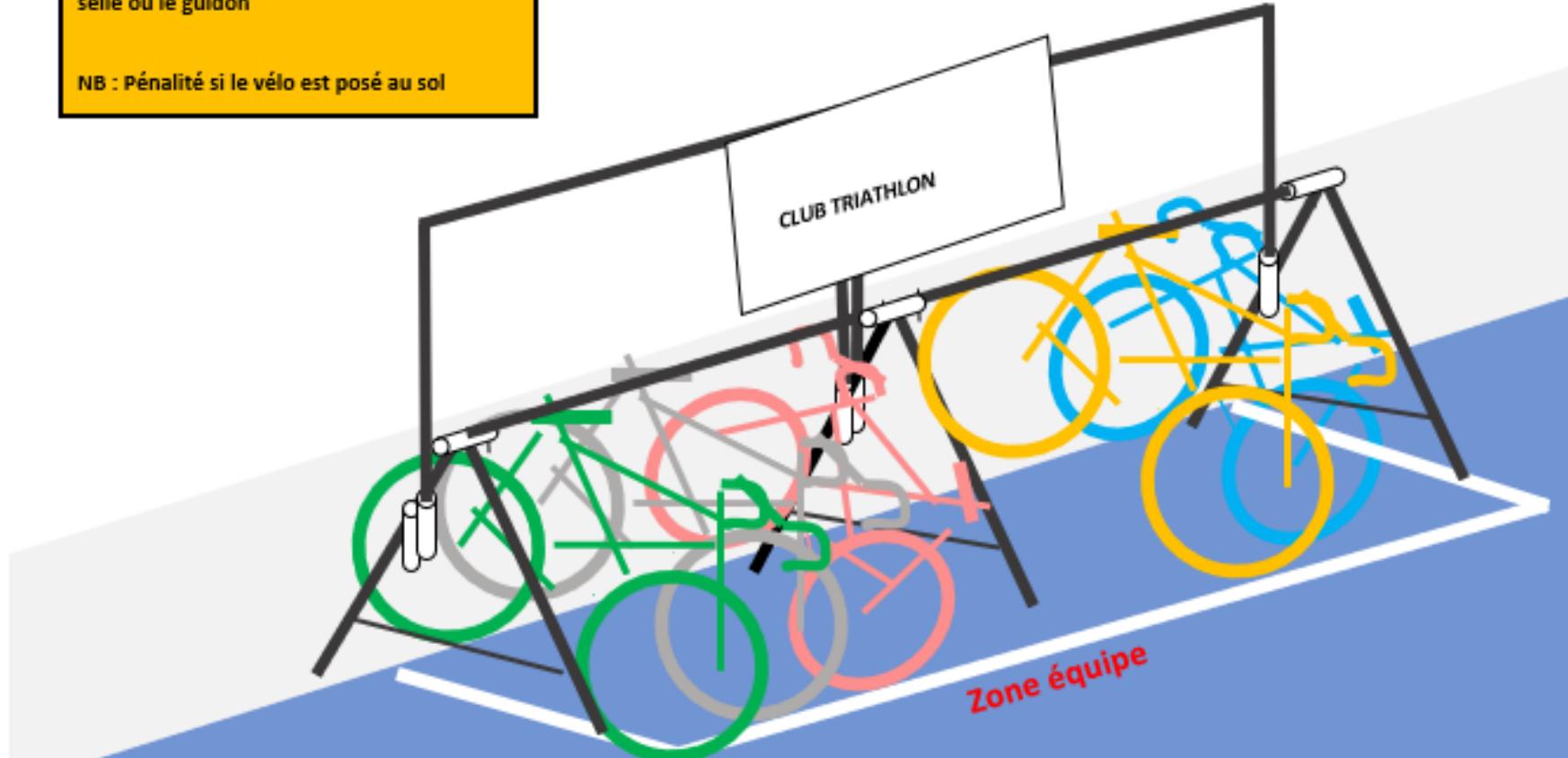
## CYCLISME > COURSE A PIED

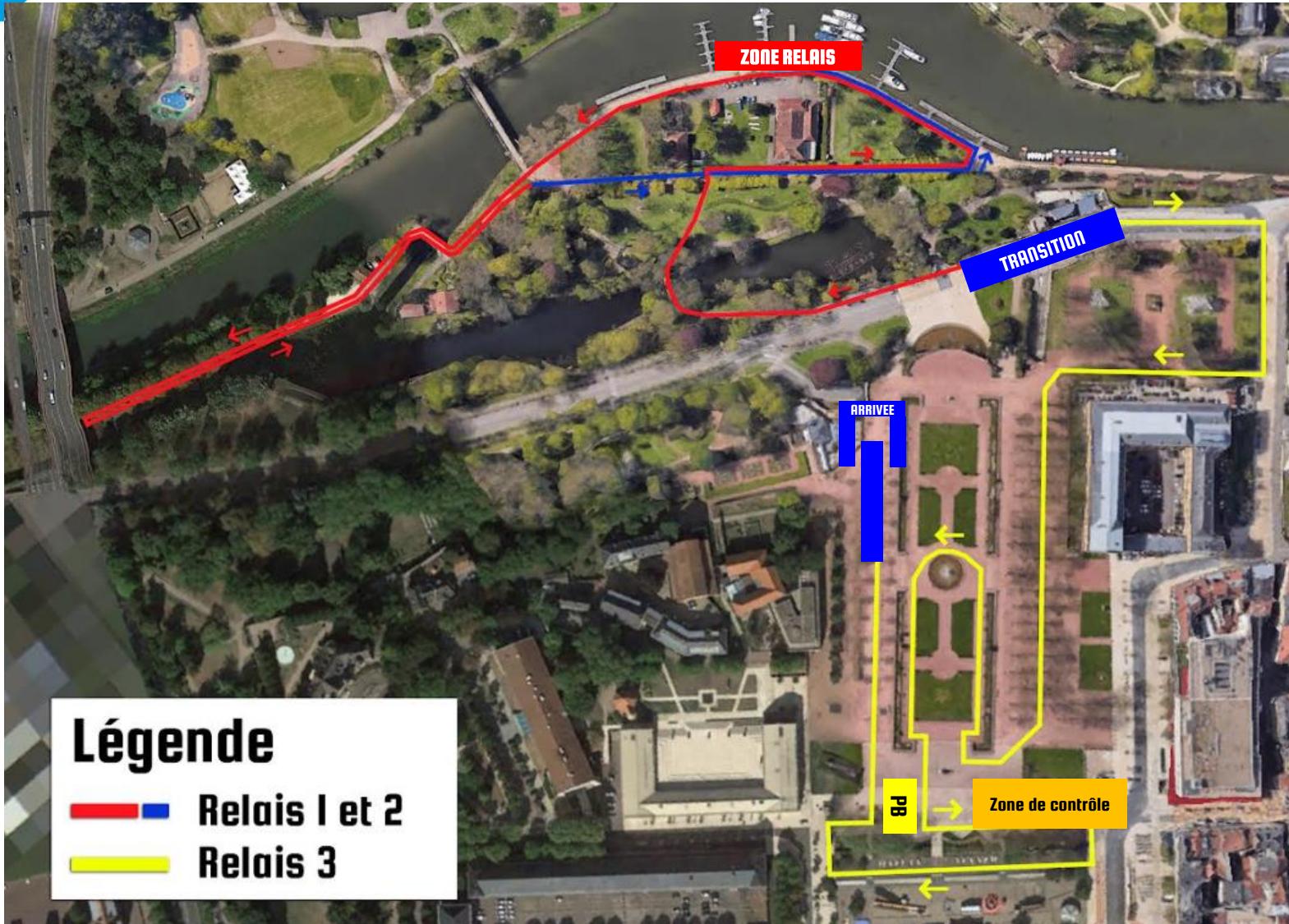


ACCROCHAGE LORS DU RETOUR VÉLO:

Accrochage des vélos indifféremment par la selle ou le guidon

NB : Pénalité si le vélo est posé au sol





# PARTIE COURSE A PIED

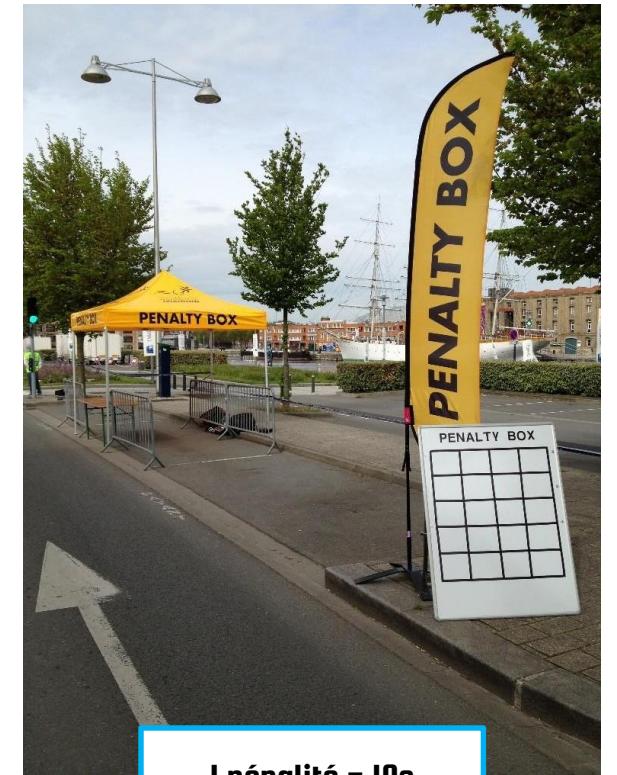
## ZONE « PENALTY BOX »

### Modalité d'application

Applicable pour toutes les fautes commises durant la procédure de départ, le départ, entre l'entrée et la sortie de l'aire de transition ainsi que sur la partie vélo, sur les Épreuves Nationales avec aspiration-abri / drafting autorisé.

### Procédure

1. Affichage du numéro de l'athlète sur un panneau situé avant la zone de pénalité.
2. L'athlète sanctionné devra se présenter de sa propre initiative.
3. Le décompte du temps de pénalité commence au moment où l'athlète entre dans la zone de pénalité et se termine lorsque l'arbitre dit « Go ».



I pénalité = 10s

## PARTIE COURSE A PIED

### ZONE « PENALTY BOX » – GESTION NUMERIQUE



- Une expérimentation sera menée pendant cette épreuve avec le soutien de l'équipe de chronométrie PROLIVESPORT.
- Les numéros des athlètes pénalisés apparaîtront automatiquement sur le tableau numérique et seront également affichés sur le tableau classique pour pallier à tout dysfonctionnement.
- Les Arbitres de Course seront à votre disposition pour toute remarque à l'issu de l'épreuve pour améliorer ce dispositif sur le reste de la saison.

## CEREMONIE PROTOCOLAIRE

**Il est de la responsabilité des athlètes et de leur coach, de s'assurer d'être présents au plus tard **5 min avant** la remise des prix de leur course.**

**La tenue de cérémonie doit être identique (haut et bas de corps) hors partenaires individuels, pour tous les athlètes de l'équipe et identifiée au nom du club.**  
**La tenue de cérémonie peut être la tenue de course.**

**Podiums dans l'ordre du protocole :**

1. **Les 3 premier-e-s du classement scratch de l'étape**
2. **Le/La 1<sup>er(e)</sup> concurrent-e U23**
3. **Meilleure équipe sur parcours vélo - Classement/points Les 3 premières équipes féminines et masculines**

**Aucun accompagnement possible sur le podium !**

**MEILLEURE ÉQUIPE SUR PARCOURS VÉLO**

- I. Prise en compte du temps vélo entre la ligne de monte et la ligne de descente.**
- 2. Établir le classement temps vélo (Temps puce pris en compte) – I à xx (hors athlètes supplémentaires).**
- 3. Prendre en compte les pénalités (10s) – monte/descente vélo, drafting derrière moto.**
- 4. Etablir classement avec les pénalités intégrées.**
- 5. Établir le classement par points sur les 3 premiers de chaque club (similaire au classement final de l'épreuve).**
- 6. Intégrer les pénalités de point pour guidon non conforme (2 pts) au total de point de chaque club si avéré.**
- 7. Valider le classement final avant la fin de la partie course à pied DI Triathlon.**

S'il est diligenté par les autorités compétentes, le contrôle se déroulera

XXXX

#### **Modalités administratives**

- **Se munir d'une pièce d'identité et accompagné de son chaperon**
- **Les athlètes « mineurs » doivent être accompagnés d'un adulte.**

FRÉJUS • DUNKERQUE • METZ • QUIBERON • SAINT-JEAN-DE-MONTS

GRAND PRIX  
**TRIATHLON**

COURSES DIVISION 2



LEPAPE  
AU CŒUR DE VOTRE SPORT



AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT



MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES  
L'Égalité Sportive

HOMMES	NUMÉROTATION	FEMMES
LA ROCHELLE TRIATHLON	1 à 5	SARDINES TRIATHLON
C.R.V. LYON TRIATHLON	6 à 10	PONTIVY TRIATHLON
LES GIRONDINS DE BORDEAUX TRIATHLON	11 à 15	LYS CALAIS TRIATHLON
MACH 3 TRIATHLON	16 à 20	A.S. MURET TRIATHLON
BESANÇON TRIATHLON	21 à 25	RENNES TRIATHLON
TRIATHLON CLUB CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE 36	26 à 30	A.S.M. SAINT-ETIENNE TRIATHLON 42
US PALAISEAU TRIATHLON	31 à 35	C.R.V. LYON TRIATHLON
TRICASTIN TRIATHLON CLUB	36 à 40	TRICASTIN TRIATHLON CLUB
PONTIVY TRIATHLON	41 à 45	LES GIRONDINS DE BORDEAUX TRIATHLON
A.S.M. SAINT-ETIENNE TRIATHLON 42	46 à 50	CHAMBERY TRIATHLON
SARDINES TRIATHLON	51 à 55	LE MANS TRIATHLON
AUTUN TRIATHLON	56 à 60	VERSAILLES TRIATHLON
LE MANS TRIATHLON	61 à 65	RED STAR CLUB CHAMPIGNY
CREN TRIATHLON	66 à 70	LA GRANDE MOTTE TRIATHLON
TEAM NISSA TRIATHLON	71 à 75	LES SABLES VENDEE TRIATHLON
LES TRITONS MELDOIS	76 à 80	STADE FRANÇAIS
-	81 à 85	GRAVELINES TRIATHLON
ATHLÈTES SUPPLÉMENTAIRES	85+	ATHLÈTES SUPPLÉMENTAIRES

# CLASSEMENT GENERAL PROVISIOIRE

## DIVISION 2 – FEMMES

RANG	CLUB	DUNKERQUE	METZ	QUIBERON	ST JEAN-DE-MONTS	TOTAL
1	LES SABLES VENDEE TRIATHLON	21 pts				21 pts
2	PONTIVY TRIATHLON	19 pts				19 pts
3	LYS CALAIS TRIATHLON	17 pts				17 pts
4	A.S. MURET TRIATHLON	15 pts				15 pts
5	VERSAILLES TRIATHLON	14 pts				14 pts
6	ASM SAINT ETIENNE TRIATHLON 42	13 pts				13 pts
7	LA GRANDE MOTTE TRIATHLON	12 pts				12 pts
8	GRAVELINES TRIATHLON	11 pts				11 pts
9	CHAMBERY TRIATHLON	10 pts				10 pts
10	RENNES TRIATHLON	9 pts				9 pts
11	STADE FRANCAIS	8 pts				8 pts
12	LES GIRONDINS DE BORDEAUX TRIATHLON	7 pts				7 pts
13	C.R.V. LYON TRIATHLON	6 pts				6 pts
14	LE MANS TRIATHLON	5 pts				5 pts
15	SARDINES TRIATHLON	4 pts				4 pts
16	TRICASTIN TRIATHLON CLUB	3 pts				3 pts
17	RED STAR CLUB CHAMPIGNY	2 pts				2 pts

# CLASSEMENT GENERAL PROVISOIRE DIVISION 2 – HOMMES

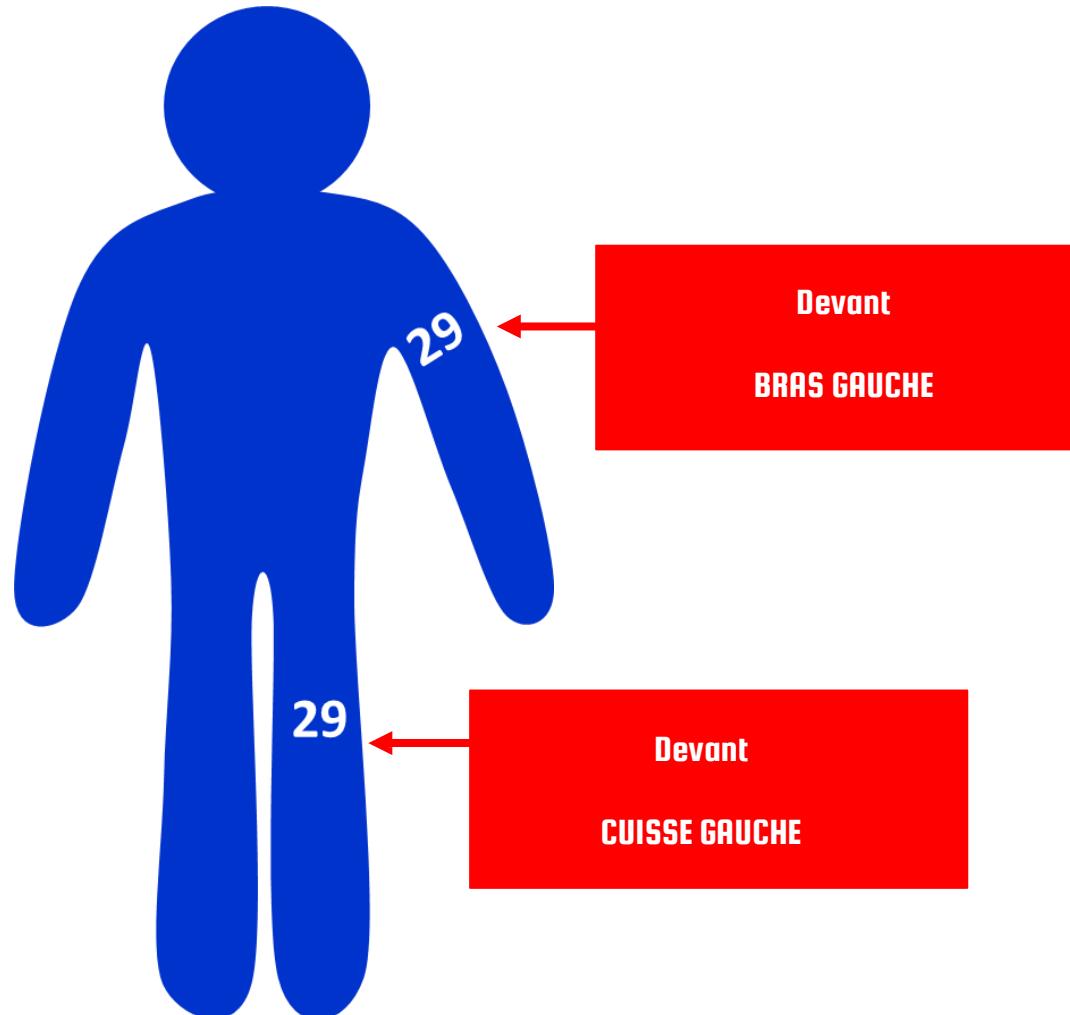
RANG	CLUB	DUNKERQUE	METZ	QUIBERON	ST JEAN-DE-MONTS	TOTAL
1	LA ROCHELLE TRIATHLON	20 pts				20 pts
2	PONTIVY TRIATHLON	18 pts				18 pts
3	TRIATHLON CLUB CHATEAUROUX 36	16 pts				16 pts
4	US PALAISEAU TRIATHLON	14 pts				14 pts
5	LES TRITONS MELDOIS	13 pts				13 pts
6	TEAM NISSA TRIATHLON	12 pts				12 pts
7	MACH 3 TRIATHLON	11 pts				11 pts
8	LES GIRONDINS DE BORDEAUX TRIATHLON	10 pts				10 pts
9	LE MANS TRIATHLON	9 pts				9 pts
10	BESANCON TRIATHLON	8 pts				8 pts
11	CREN TRIATHLON	7 pts				7 pts
12	AUTUN TRIATHLON	6 pts				6 pts
13	SARDINES TRIATHLON	5 pts				5 pts
14	ASM.SAINTE ETIENNE TRIATHLON 42	4 pts				4 pts
15	C.R.V. LYON TRIATHLON	3 pts				3 pts
16	TRICASTIN TRIATHLON CLUB	2 pts				2 pts

# ACCÈS A L'aire de transition

## POSITIONNEMENT DES TATOUAGES

ATTENTION :  
ne pas confondre les numéros  
6 et 9

Les marquages devront être **parfaiteme**  
nt identifiables de face et à l'horizontal



# ACCÈS A L'aire de transition

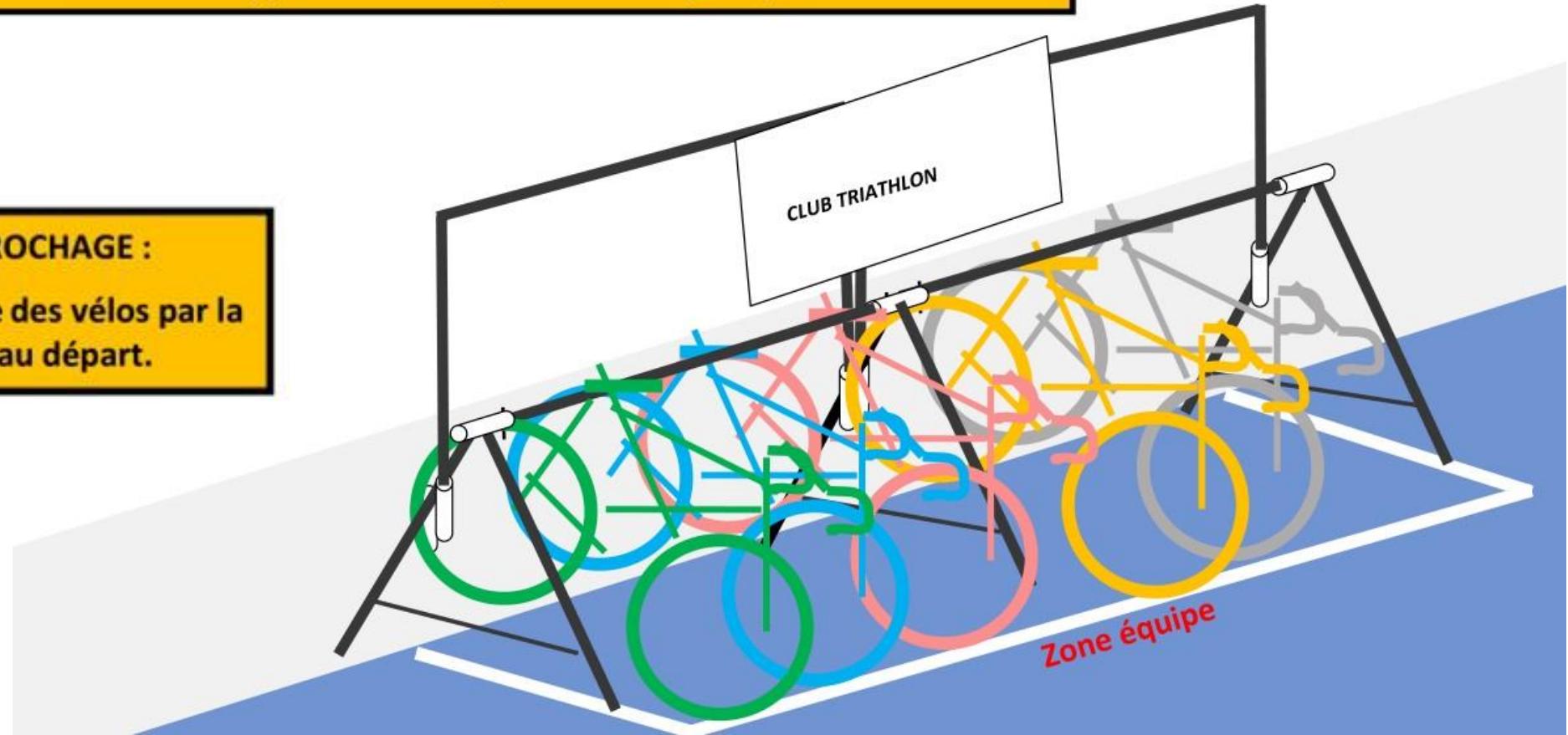
## PLACEMENT DU MATERIEL

L'emplacement des équipes est identifié par des panneaux clubs.

Les athlètes supplémentaires occuperont un box spécifique.

### ACCROCHAGE :

Accrochage des vélos par la selle au départ.



- **L'ensemble des athlètes de l'équipe doivent revêtir une tenue identique de compétition aux couleurs et au nom du club.**
  - **L'accès à l'emplacement de club ne pourra se faire que si l'équipe est complète.**
- **La zone de chaque équipe est matérialisée:**
  - **Seules les affaires de course sont autorisées à l'emplacement de l'équipe.**
- **Tout positionnement de matériel hors de cette zone ou empiétant à l'extérieur sera sanctionné d'une pénalité de temps.**

#### VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ DES PROLONGATEURS

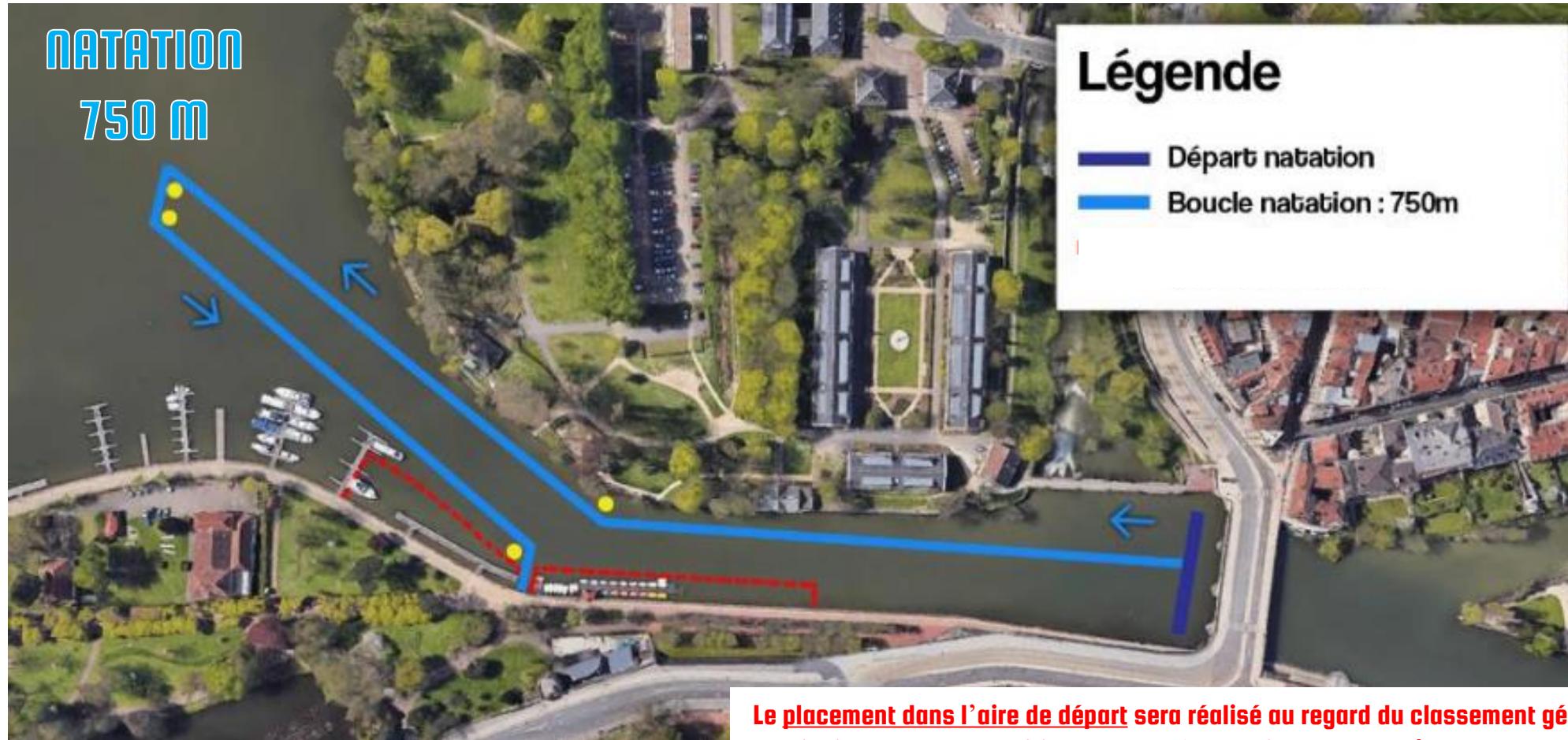
- **Tout athlète pénétrant dans l'aire de transition doit être en conformité.**
- **Les officiels assureront une permanence pour le contrôle facultatif préalable des prolongateurs et tenues de course.**
- **En cas de non-conformité, 2 points de pénalité par vélo. Ces points de pénalité seront ajoutés au total de l'équipe.**



ZONE DE DEPART

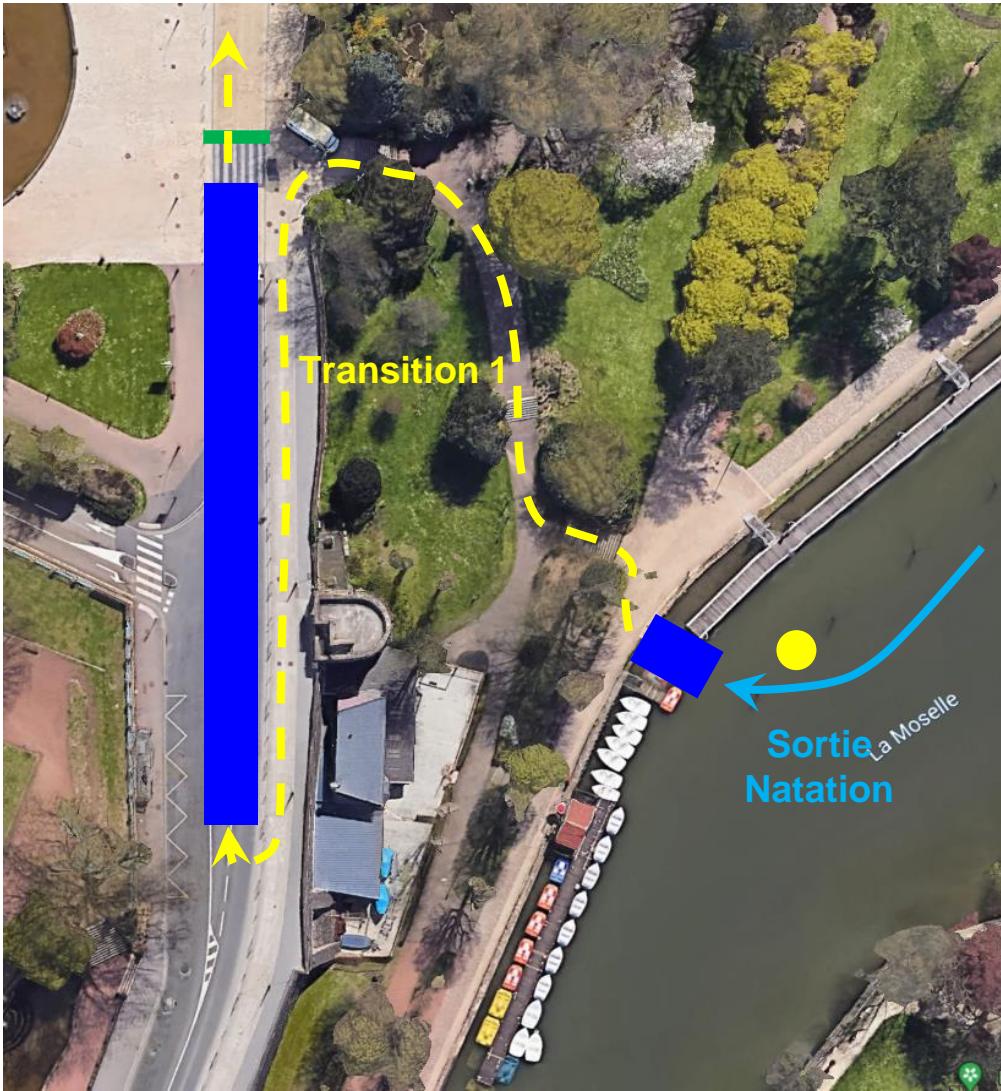


ESPACE  
PHOTO  
EQUIPES



**Le placement dans l'aire de départ sera réalisé au regard du classement général provisoire, les AS se positionneront à l'extrême du ponton (procédure habituelle).**

TRANSITION I  
NATATION > CYCLISME



Vélo = 18,8km (4 x 4,7km)



**Règle « rattrapé-éliminé »**

**Les athlètes masculins doublés lors de l'épreuve cyclisme sont mis hors-course.**

**Les athlètes féminines ayant deux tours de retard sur la tête de course sont mises hors-course.**

**Aspiration-abri, drafting autorisé**

**Pour les courses féminines, nous rappelons qu'il est interdit, pour les concurrentes doublées, de prendre abri derrière les athlètes qui ont 1 tour de plus.**

**Assistance Technique**

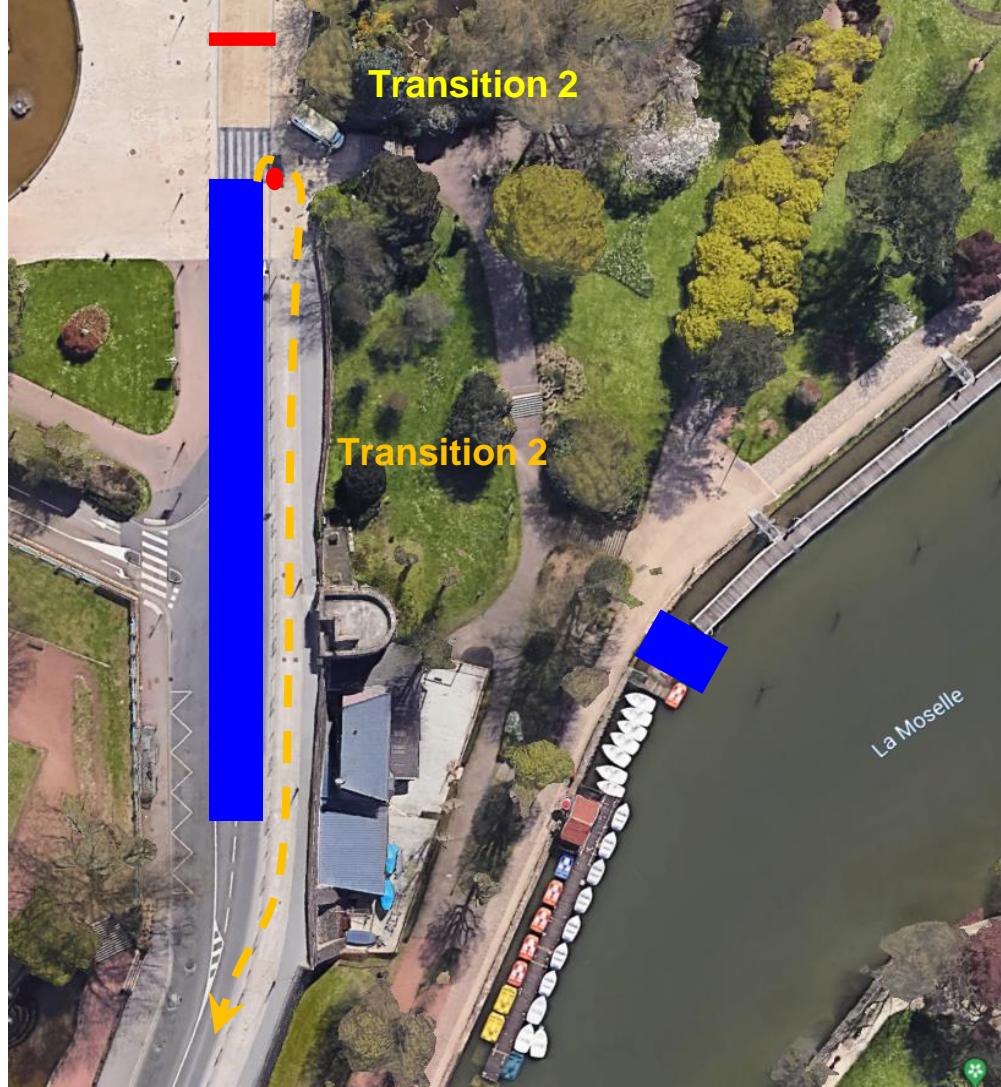
**L'entraide matérielle entre les cinq concurrents identifiés comme faisant partie de l'équipe officielle d'un même club est autorisée.**

**Un point d'assistance est prévu sur le circuit cycliste.**

**Le matériel pouvant être déposé est le matériel servant à la réparation de crevaison et les roues. L'utilisation de matériel récupéré aux points d'assistance est autorisée pour tous les concurrents.**

# TRANSITION 2

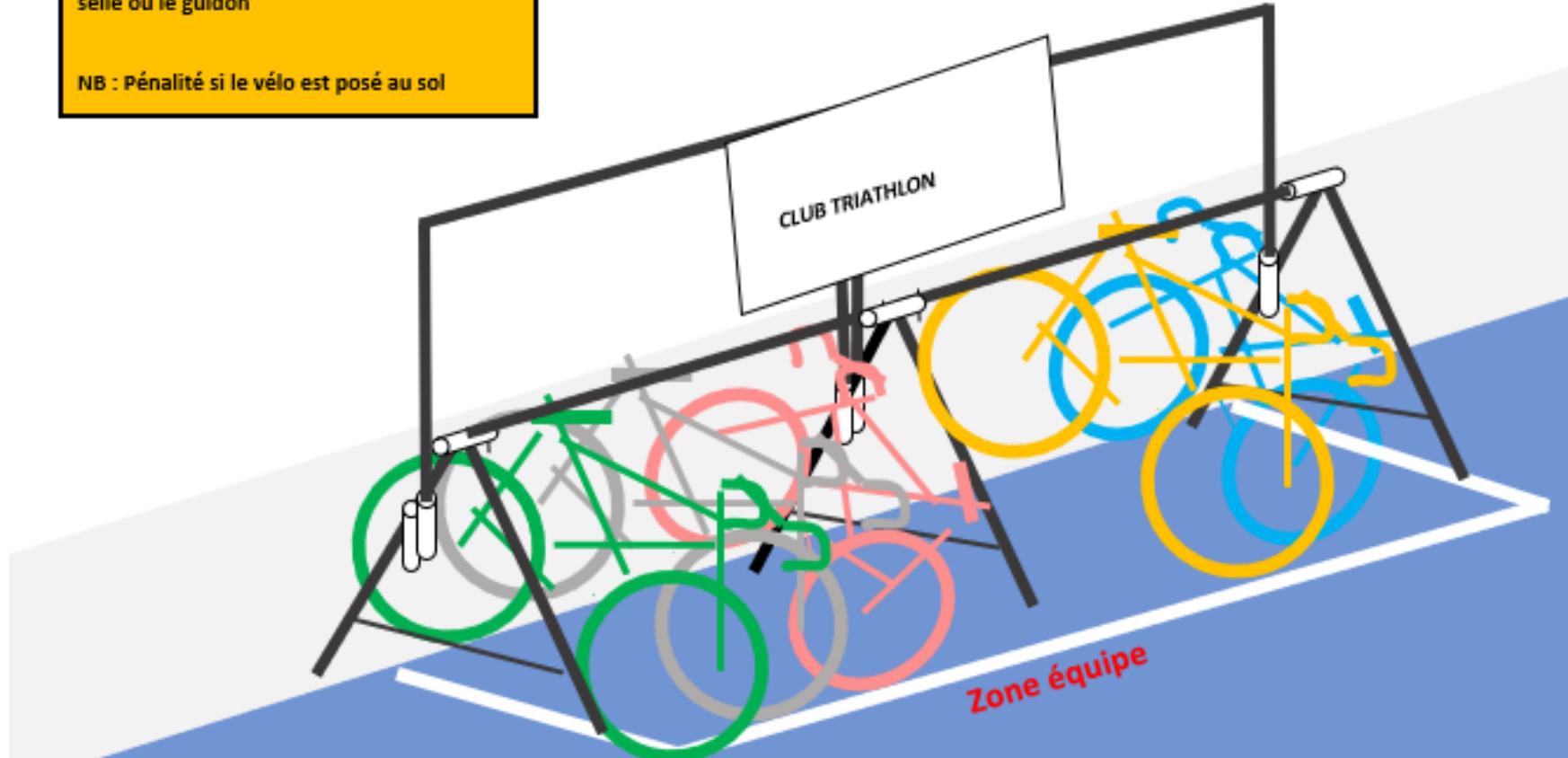
## CYCLISME > COURSE A PIED

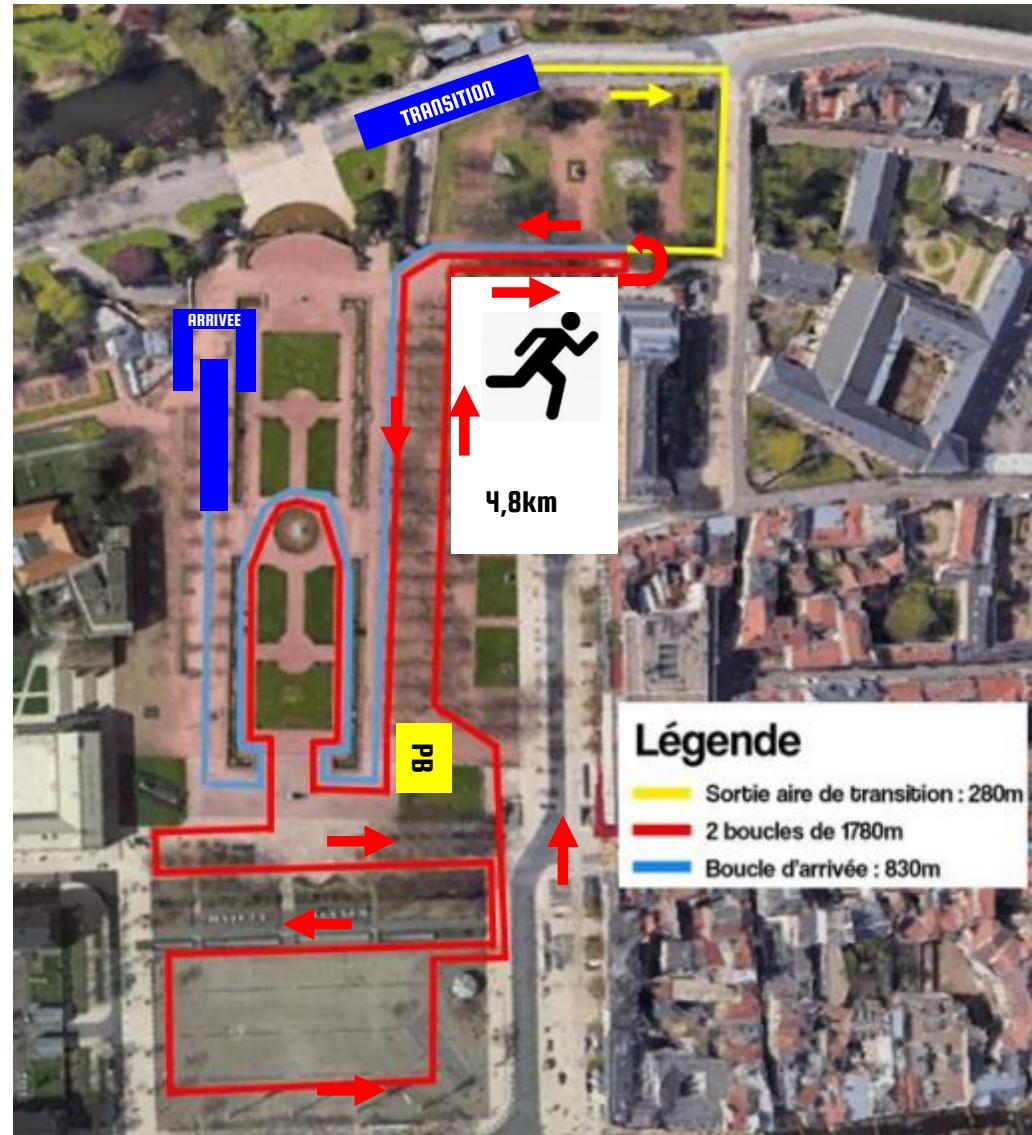


ACCROCHAGE LORS DU RETOUR VÉLO:

Accrochage des vélos indifféremment par la selle ou le guidon

NB : Pénalité si le vélo est posé au sol





# PARTIE COURSE A PIED

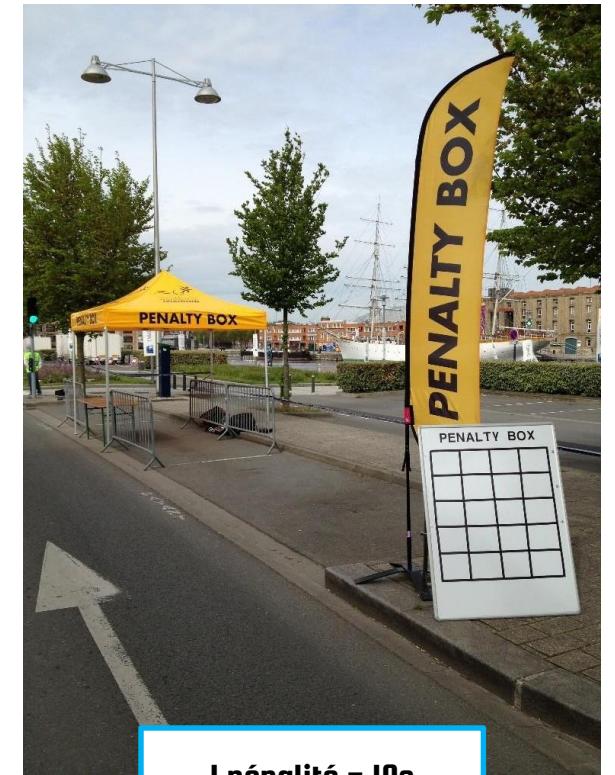
## ZONE « PENALTY BOX »

### Modalité d'application

Applicable pour toutes les fautes commises durant la procédure de départ, le départ, entre l'entrée et la sortie de l'aire de transition ainsi que sur la partie vélo, sur les Épreuves Nationales avec aspiration-abri / drafting autorisé.

### Procédure

1. Affichage du numéro de l'athlète sur un panneau situé avant la zone de pénalité.
2. L'athlète sanctionné devra se présenter de sa propre initiative.
3. Le décompte du temps de pénalité commence au moment où l'athlète entre dans la zone de pénalité et se termine lorsque l'arbitre dit « Go ».



I pénalité = 10s

## PARTIE COURSE A PIED

### ZONE « PENALTY BOX » – GESTION NUMERIQUE



- Une expérimentation sera menée pendant cette épreuve avec le soutien de l'équipe de chronométrie PROLIVESPORT.
- Les numéros des athlètes pénalisés apparaîtront automatiquement sur le tableau numérique et seront également affichés sur le tableau classique pour pallier à tout dysfonctionnement.
- Les Arbitres de Course seront à votre disposition pour toute remarque à l'issu de l'épreuve pour améliorer ce dispositif sur le reste de la saison.

## CEREMONIE PROTOCOLAIRE

**Il est de la responsabilité des athlètes et de leur coach, de s'assurer d'être présents au plus tard **5 min avant** la remise des prix de leur course.**

**La tenue de cérémonie doit être identique (haut et bas de corps) hors partenaires individuels, pour tous les athlètes de l'équipe et identifiée au nom du club.**  
**La tenue de cérémonie peut être la tenue de course.**

**Podiums dans l'ordre du protocole :**

1. **Les 3 premier-e-s du classement scratch de l'étape**
2. **Les 3 premières équipes féminines et masculines**

**Aucun accompagnement possible sur le podium !**

S'il est diligenté par les autorités compétentes, le contrôle se déroulera

XXXX

#### **Modalités administratives**

- **Se munir d'une pièce d'identité et accompagné de son chaperon**
- **Les athlètes « mineurs » doivent être accompagnés d'un adulte.**

GRAND PRIX  
**TRIATHLON**

